

---

---

**Pneumatiques pour roues motrices de  
tracteurs agricoles — Pneumatiques  
marqués de leurs caractéristiques  
d'utilisation (indice de charge et code de  
vitesse)**  
**(standards.iteh.ai)**

*Agricultural tractor drive-wheel tyres — Service description (load  
index and speed symbol) marked tyres*  
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/073-ac79-ec00b6968b8d/iso-8664-1992>



## Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

La Norme internationale ISO 8664 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 31, *Pneus, jantes et valves*, sous-comité SC 5, *Pneus et jantes pour machines agricoles*.

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/92cd4462-c76c-4073-ac79-ed10b6968b8d/iso-8664-1992>

L'annexe A fait partie intégrante de la présente Norme internationale. L'annexe B est donnée uniquement à titre d'information.

© ISO 1992

Droits de reproduction réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'éditeur.

Organisation internationale de normalisation  
Case Postale 56 • CH-1211 Genève 20 • Suisse

Imprimé en Suisse

# Pneumatiques pour roues motrices de tracteurs agricoles — Pneumatiques marqués de leurs caractéristiques d'utilisation (indice de charge et code de vitesse)

## iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

### 1 Domaine d'application

La présente Norme internationale prescrit le marquage, les dimensions, les capacités de charge et les vitesses de référence des pneumatiques de la série existante pour roues motrices de tracteurs agricoles marqués de leurs caractéristiques d'utilisation (indice de charge et code de vitesse).

Elle est applicable aux pneumatiques à structure radiale, pour les catégories de vitesse 30 km/h (code de vitesse A6) et 40 km/h (code de vitesse A8).

### 2 Références normatives

Les normes suivantes contiennent des dispositions qui, par suite de la référence qui en est faite, constituent des dispositions valables pour la présente Norme internationale. Au moment de la publication, les éditions indiquées étaient en vigueur. Toute norme est sujette à révision et les parties prenantes des accords fondés sur la présente Norme internationale sont invitées à rechercher la possibilité d'appliquer les éditions les plus récentes des normes indiquées ci-après. Les membres de la CEI et de l'ISO possèdent le registre des Normes internationales en vigueur à un moment donné.

ISO 4223-1:1989, *Définitions de certains termes utilisés dans l'industrie du pneumatique — Partie 1: Pneus.*

ISO 4251-1:1992, *Pneumatiques (série à marquage «ply rating») et jantes pour tracteurs et machines agricoles — Partie 1: Désignation et cotes des pneumatiques.*

ISO 4251-3:1985, *Pneus et jantes (séries existantes) pour tracteurs et machines agricoles — Partie 3: Jantes.*

### 3 Définitions

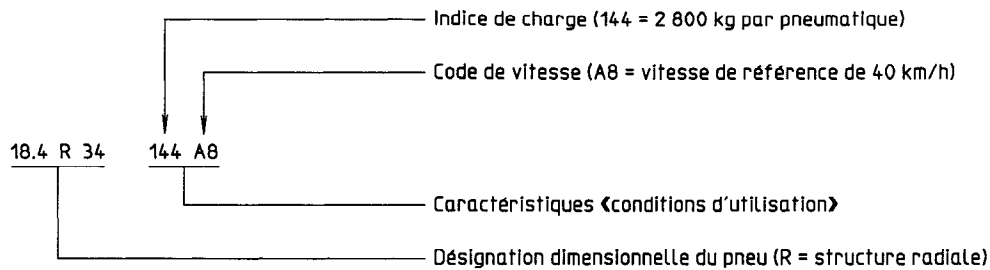
Pour les besoins de la présente Norme internationale, les définitions données dans l'ISO 4223-1 et la définition suivante s'appliquent.

**3.1 application en charge cyclique:** Accroissement progressif de la charge utile jusqu'à la charge maximale permise avec déchargement avant utilisation hors des champs.

### 4 Marquage des pneumatiques

Le marquage des pneumatiques doit comprendre la désignation des caractéristiques «dimensions-construction» (dimension du pneu), ainsi que la désignation des caractéristiques «conditions d'utilisation» (indice de charge et code de vitesse).

EXEMPLE



**5 Dimensions des pneumatiques**

Les dimensions normalisées, les jantes de mesure, les cotes théoriques des pneumatiques et les cotes maximales des pneumatiques en service sont données dans le tableau 1.

**6 Capacité de charge des pneumatiques**

Les indices de charge et les charges des pneumatiques correspondant à la vitesse indiquée par le code de vitesse (vitesse de référence), ainsi que les pressions de gonflage de référence des pneus du tableau 1 sont donnés dans les annexes A et B.

**7 Utilisation des pneumatiques à des vitesses autres que la vitesse de référence**

Le tableau 2 donne les relations charge/vitesse pour les pneumatiques utilisés dans des conditions n'engendrant pas de couples élevés et soutenus, y compris en transport routier.

Le fabricant des pneumatiques doit être consulté pour connaître la pression réelle à utiliser pour pouvoir appliquer les relations charge/vitesse données dans le tableau 2.

Le fabricant des jantes ou des roues doit être consulté pour avoir confirmation de la résistance de la jante ou de la roue pour le service prévu.

Tableau 1 — Dimensions normalisées, jantes de mesure et cotes

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/92cd4462-c76c-4073-ac79-153066411992>

Cotes en millimètres

Désignation de la dimension du pneumatique	Code de largeur de la jante de mesure <sup>1)</sup>	Cotes théoriques du pneu <sup>2)</sup>		Cotes maximales du pneu en service	
		Grosseur de boudin	Diamètre extérieur hors tout	Grosseur de boudin maximale hors tout	Diamètre extérieur maximal hors tout <sup>2)</sup>
<b>a) Pneumatiques de hauteur de section normale</b>					
11.2 R 20 11.2 R 24 11.2 R 28 11.2 R 36 11.2 R 38	10	284	995 1 095 1 200 1 400 1 455	307	1 015 1 115 1 220 1 420 1 475
12.4 R 20 12.4 R 24 12.4 R 28 12.4 R 32 12.4 R 36 12.4 R 38	11	315	1 045 1 145 1 250 1 350 1 450 1 500	340	1 070 1 170 1 275 1 375 1 475 1 525
13.6 R 24 13.6 R 28 13.6 R 36 13.6 R 38	12	345	1 190 1 295 1 500 1 550	373	1 215 1 320 1 525 1 575
14.9 R 24 14.9 R 26 14.9 R 28 14.9 R 30 14.9 R 38	13	378	1 245 1 295 1 350 1 400 1 600	408	1 275 1 325 1 380 1 425 1 630

Désignation de la dimension du pneumatique	Code de largeur de la jante de mesure <sup>1)</sup>	Cotes théoriques du pneu		Cotes maximales du pneu en service	
		Grosueur de boudin	Diamètre extérieur hors tout	Grosueur de boudin maximale hors tout	Diamètre extérieur maximal hors tout <sup>2)</sup>
16.9 R 24 16.9 R 26 16.9 R 28 16.9 R 30 16.9 R 34 16.9 R 38 16.9 R 42	15	429	1 320 1 370 1 420 1 475 1 575 1 675 1 775	463	1 350 1 400 1 450 1 505 1 605 1 705 1 805
18.4 R 24 18.4 R 26 18.4 R 28 18.4 R 30 18.4 R 34 18.4 R 38 18.4 R 42	16	467	1 395 1 440 1 490 1 545 1 645 1 750 1 850	504	1 425 1 475 1 520 1 575 1 680 1 780 1 880
20.8 R 34 20.8 R 38 20.8 R 42	18	528	1 735 1 835 1 935	570	1 770 1 870 1 970
23.1 R 26 23.1 R 30 23.1 R 34	20	587	1 605 1 700 1 800	637	1 645 1 740 1 840
24.5 R 32	21	622	1 800	672	1840
<b>b) Pneumatiques de hauteur de section basse</b>					
30.5 LR 32	27	775	1 820	837	1 860

1) Pour les profils de jantes approuvés, voir l'ISO 4251-1 et l'ISO 4251-3.

Le fabricant des jantes ou des roues doit être consulté pour avoir confirmation de la résistance de la jante ou de la roue pour le service prévu.

2) Les valeurs sont données pour des pneumatiques d'utilisation courante. Pour des pneumatiques à profil spécial, le manufacturier doit être consulté.

**Tableau 2 — Relations charge/vitesse**

Vitesse km/h	Capacité maximale de charge par pneumatique <sup>1)</sup>	
	Pneus à code de vitesse A6 (vitesse de référence 30 km/h )	Pneus à code de vitesse A8 (vitesse de référence 40 km/h )
10	150	150
15	134	134
20	123	123
25	111	111
30	100 <sup>2)</sup>	107 <sup>2)</sup>
35	95	103
40	90	100
45	—	96
50	—	91

1) Exprimée en pourcentage de la charge de référence par pneumatique indiquée dans le tableau A.1 ou B.1  
2) Ces valeurs s'appliquent également pour tous travaux des champs avec un couple élevé et soutenu.

## 8 Utilisation des pneumatiques sur les moissonneuses-batteuses

Sur les moissonneuses-batteuses utilisées en charge cyclique, à l'exception des moissonneuses-batteuses de type pour coteaux, une charge pouvant aller jusqu'à 170 % de la charge de référence par pneumatique donnée dans le tableau A.1 ou B.1 est admise pour des vitesses n'excédant pas 10 km/h, si la pression de gonflage est augmentée d'environ 30 % (consulter le fabricant de pneumatiques). Cette augmentation de la charge doit inclure toutes les mo-

difications apportées sur le champ et par l'utilisateur, qui augmentent la masse du véhicule, et ne s'applique que pendant le moissonnage.

En utilisation sous charge non cyclique (avec les réservoirs à grains vides durant le transport), les charges applicables sont celles du tableau 2.

Pour les opérations s'effectuant sur coteaux de pente supérieure à 11° (22 %), seules sont admises les charges de référence.

Les fabricants de roues et de jantes doivent être consultés en ce qui concerne la résistance des roues.

## Annexe A (normative)

### Indice de charge et charge de référence par pneumatique — Pression de gonflage de référence de 160 kPa

Le tableau A.1 donne les charges par pneumatique en fonction de la vitesse indiquée par le code de vitesse (vitesse de référence — voir tableau 2) pour une catégorie de pneumatiques dont la pression de gonflage de référence est de 160 kPa, qui est une valeur de

référence minimale pour les charges indiquées. Le fabricant de pneumatiques doit être consulté pour les pressions réelles à utiliser en pratique.

Pour les pneumatiques jumelés, la charge est égale à 1,76 fois la charge pour un pneumatique simple.

**Tableau A.1 — Capacité de charge par pneumatique à la vitesse de référence sous une pression de gonflage de 160 kPa**

Désignation de la dimension du pneumatique	Indice de charge	Charge de référence par pneumatique kg
11.2 R 20	111	1 090
11.2 R 24	114	1 180
11.2 R 28	116	1 250
11.2 R 36	120	1 400
11.2 R 38	121	1 450
12.4 R 20	116	1 250
12.4 R 24	119	1 360
12.4 R 28	121	1 450
12.4 R 32	122	1 500
12.4 R 36	124	1 600
12.4 R 38	125	1 650
13.6 R 24	121	1 450
13.6 R 28	123	1 550
13.6 R 36	127	1 750
13.6 R 38	128	1 800
14.9 R 24	126	1 700
14.9 R 26	127	1 750
14.9 R 28	128	1 800
14.9 R 30	129	1 850
14.9 R 38	133	2 060
16.9 R 24	134	2 120
16.9 R 26	135	2 180
16.9 R 28	136	2 240
16.9 R 30	137	2 300
16.9 R 34	139	2 430
16.9 R 38	141	2 575
16.9 R 42	143	2 725

Désignation de la dimension du pneumatique	Indice de charge	Charge de référence par pneumatique kg
18.4 R 24	139	2 430
18.4 R 26	140	2 500
18.4 R 28	141	2 575
18.4 R 30	142	2 650
18.4 R 34	144	2 800
18.4 R 38	146	3 000
18.4 R 42	148	3 150
20.8 R 34	151	3 450
20.8 R 38	153	3 650
20.8 R 42	155	3 875
23.1 R 26	153	3 650
23.1 R 30	155	3 875
23.1 R 34	157	4 125
24.5 R 32	159	4 375
30.5 LR 32	166	5 300

## Annexe B (informative)

### Indice de charge et charge de référence par pneumatique — Pressions de gonflage de référence de 120 kPa et 210 kPa

Le tableau B.1 donne les charges par pneumatiques en fonction de la vitesse indiquée par le code de vitesse (vitesse de référence — voir tableau 2) pour deux catégories de pneumatiques dont les pressions de gonflage de référence sont respectivement de 120 kPa et 210 kPa, qui sont des valeurs de référence

minimales pour les charges indiquées. Le fabricant de pneumatiques doit être consulté pour les pressions réelles à utiliser en pratique.

Pour les pneumatiques jumelés, la charge est égale à 1,76 fois la charge pour un pneumatique simple.

**Tableau B.1 — Capacité de charge par pneumatique à la vitesse de référence sous des pressions de gonflage de 120 kPa et 210 kPa**

Désignation de la dimension du pneumatique	Pression de gonflage de référence de 120 kPa		Pression de gonflage de référence de 210 kPa	
	Indice de charge	Charge de référence par pneumatique kg	Indice de charge	Charge de référence par pneumatique kg
13.6 R 28	117	1 285	126	1 700
14.9 R 26	121	1 450	132	2 000
14.9 R 28	122	1 500	133	2 060
14.9 R 30	123	1 550	134	2 120
16.9 R 24	126	1 700	137	2 300
16.9 R 26	128	1 800	139	2 430
16.9 R 28	129	1 850	140	2 500
16.9 R 30	130	1 900	141	2 575
16.9 R 38	134	2 120	145	2 900
18.4 R 26	134	2 120	145	2 900
18.4 R 34	139	2 430	149	3 250
18.4 R 38	141	2 575	151	3 450
18.4 R 42	143	2 725	153	3 650
18.4 R 46	144	2 800	155	3 875
20.8 R 34	145	2 900	156	4 000
20.8 R 38	147	3 075	147	4 125
20.8 R 42	149	3 250	159	4 375
23.1 R 34	151	3 450	161	4 625
24.5 R 32	154	3 750	164	5 000
30.5 LR 32	159	4 375	170	6 000



Page blanche

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

ISO 8664:1992

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/92cd4462-c76c-4073-ae79-ee00b6968b8d/iso-8664-1992>